

## Conseil Municipal du 13/09/2016

### **Personne présentes:**

Daniel BELIN, Cécile DIAS, François FUCHET, Philippe WATTEAU, George LACOUR, Jean-Luc LESAVRE, Raymond MONTAGNE, Laurent NIGAUD, Jacky PERRET, Brigitte DUBOIS, Sébastien GOGNIAT, Mickael CONCHON.

### **Excusés:**

Nicole COUSIN, donne pouvoir de vote à Daniel BELIN.  
Valérie COURAUD, donne pouvoir de vote à Jacky PERRET.  
Eric JURY, donne pouvoir de vote à François FUCHET.

### **Secrétaire de séance:**

Sébastien GOGNIAT.

### **Ordre du jour:**

- **Approbation compte-rendu des conseils municipaux du 07 et 23 juin 2016.**
- **Décision modificative budgétaire n°3.**
- **Personnel communal.**
- **SYSDEL ; renouvellement du matériel vétuste.**
- **Café de Bouvier.**
- **Travaux.**
- **Urbanisme**
- **Questions diverses**

## **1. Approbation compte-rendu des conseils municipaux du 07 et 23 juin 2016.**

Aucune observation n'étant faite, ceux-ci sont approuvés par le conseil.

## **2. Décision modificative budgétaire n°3.**

Une modification du budget est nécessaire pour permettre d'honorer l'annuité de l'emprunt contracté par la commune dans le cadre du financement de la restructuration du pôle scolaire. L'emprunt ayant été débloqué, l'annuité de 7 676 € (capital) + 1901€ (intérêts) est due au 4eme trimestre.

Le conseil municipal valide cette modification budgétaire.

## **3. Personnel communal.**

Mme Marie Hélène ATTADEMO qui était en arrêt de longue durée a été déclarée apte à reprendre le travail depuis le 12 septembre 2016. Elle demande à reprendre sa fonction au sein de l'école.

Monsieur le Maire propose une modification de sa durée hebdomadaire de travail annualisée à 3,14h/35ème au lieu de 11,89 h/35 ème permettant à cette dernière de réaliser 1h de NAP/ jour les mardi, jeudi et vendredi + 1h de rangement et nettoyage par semaine. Monsieur le Maire propose de soumettre la création du nouveau poste au comité technique paritaire (CTP) du centre de gestion de la fonction publique territoriale. Une fois l'avis du CTP acquis, le conseil devra délibérer concernant la suppression du poste à 11,39h /35ème et la création du nouveau poste à 3,14h/35 ème.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'arrêt maladie de Mme ZITTEThérésia. Le comité médical du centre de gestion de la FPT doit statuer sur ses capacités à réintégrer son poste de travail, après visite médicale.

Pour répartir au mieux les élèves sur les années à venir en fonction des effectifs prévus, le conseil municipal engage une réflexion générale sur la répartition des enfants dans les 3 classes ouvertes.

## **4. SYDESL : Renouvellement du matériel vétuste.**

Proposition de remplacement de 2 éclairages (1 sur bouvier et 1 sur le bourg) pour un coût de 659,20 € dont 50% sont pris en charge par le SYSESL.

Après délibération, le conseil valide la proposition.

## **5. Café de Bouvier.**

Dans le cadre des travaux de rénovation du café de la place de Bouvier, une demande de subvention au titre fonds de soutien à l'investissement local à été obtenue a hauteur de 20 000,00 €.

La commune a également racheté la licence IV pour 2 000 € + 865 € de frais notariés. Les travaux de rénovation et mise aux normes commenceront début octobre.

Une demande de devis est en cours concernant les aménagements extérieurs.

Pour la mise à disposition des locaux au repreneur retenu, Monsieur le Maire propose, un contrat de location sous la forme d'un bail dérogatoire de 18 mois pour un montant de 450,00 € TTC mensuel prenant effet à partir du 1er décembre 2016.

Après délibération, le conseil valide la proposition.

## **6. Travaux.**

- Cantine : les travaux sont finalisés. Elle est de nouveau proposée à la location.
- Maternelle : les travaux sont finalisés.
- Ecole primaire : fondations et maçonnerie en cours.

## **7. Urbanisme.**

Dépôt de déclaration préalable de travaux :

- Thomas ROY : abri de jardin

Dépôt de certificat d'urbanisme :

- Cécile GUIGUE-FREROT, notaire, pour CU opérationnel sur parcelle B 450 ;
- Pierre NIGAUD, notaire, pour vente maison 3 carrefour de la Grande Croix ;
- Vincent BIZOLLON, notaire, pour vente parcelle B 1361 ;

Dépôt de permis de construire :

- Loïc LAMAIN et Charlotte RABUT pour construction maison ;
- Philippe LUGEZ, pour abri piscine ;
- Bernard CHARLEUX, pour pose véranda.

## **8. Questions diverses**

- Suite à la dégradation du local a poubelle de la salle André Blondeau une indemnisation à hauteur de 780€ à été retenue par l'assureur.
- La nouvelle cantine étant remise à la location, M. le maire propose Nicole MORIAUX comme responsable ainsi que de porter l'indemnisation en cas de casse de petite vaisselle à hauteur de 1€58/pièce et de 15€/pièce pour la vaisselle en inox.  
Après délibération, le conseil valide la proposition.
- M. le Maire informe le conseil de la vente du terrain de Mr Gérard TOURNIER aux Chevreux. La vente devant se réaliser d'ici la fin de l'année, les riverains intéressés peuvent se faire connaître à la mairie.
- Les travaux concernant la montée en débit doivent débuter fin octobre.
- Logement OPAC place de bouvier, un appartement libre est proposé à la location.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.